



Le 6 janvier 2021

Aux associations Martinoyennes

Objet : subvention 2021

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Veillez trouver, ci-joint, le dossier de demande de subvention pour l'année 2021, il est également disponible sur le site internet ainsi qu'à l'accueil de la Mairie.

Le dossier dûment complété, **accompagné des pièces justificatives** (à joindre obligatoirement pour l'étude du dossier), **devra être remis en mairie pour le 15 février 2021 au plus tard.**

Les demandes de subvention (ou de participations financières à des événements ou manifestations) seront étudiées lors du vote du budget 2021.

Restant à votre disposition,

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Christophe GOURAUD